

# JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

**EDOUARD CLUNET**

par

**ANDRÉ - PRUDHOMME**

Rédacteur en Chef :

**BERTHOLD GOLDMAN**

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
- S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- H. BLIN, Président de la 1<sup>re</sup> Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
- R. DROUILLAT, Président du Tribunal de grande instance de la Seine.
- P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
- M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
- J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
- M. PICARD, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
- R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- P. ROUBIER, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon, Correspondant de l'Institut.

**EDITIONS TECHNIQUES S. A.**

Distributeur général

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV<sup>e</sup>)

1964

## SOMMAIRE

1964 (91<sup>e</sup> année). — 4<sup>e</sup> livraison. — Octobre, novembre, décembre

## Doctrines

- Politique internationale et droit international, par Georges BERLIA ..... 747
- Les Conventions de La Haye en matière d'obligations alimentaires, par Jean-Marc BISCHOFF ..... 759

## Variétés

- La Convention fiscale franco-britannique du 21 juin 1963, par Pierre et Jean PELLERIN ..... 789

## Jurisprudence

- BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par J. D. BREDIN, R. DAYANT, B. GOLDMAN, G. LYON-CAEN, J. DE SOTO ..... 794

## Communauté économique européenne.

- Traité de Rome. — Article 177. — Renvoi pour interprétation devant la Cour de justice des Communautés européennes. — Prétendue méconnaissance, par des dispositions réglementaires françaises, de divers articles du Traité. — Appréciation et rejet de cette prétention. — Rejet de la demande de renvoi pour interprétation ..... 794

## Contrat.

- Contrat international. — Prix en monnaie étrangère. — Validité ou nullité de la stipulation. — Incidence de la réglementation des changes. — Recherche nécessaire ..... 819

## Etrangers (Condition des).

- Travailleur salarié. — Carte de travail. — Expiration. — Licenciement. — Indemnité de préavis. — Demande de renouvellement de la carte. — Récépissé valant autorisation provisoire ..... 823

## Fraude à la loi.

- Fraude à la loi étrangère. — Divorce. — Acquisition d'un domicile en un Etat étranger dans le seul but de donner compétence à une loi étrangère plus favorable que celle normalement applicable. — Refus d'exequatur du jugement étranger qui a tenu compte de ce domicile et appliqué cette loi ..... 810

## Jugements étrangers.

- Exequatur. — Divorce. — Epoux de nationalité différente domiciliés dans un même Etat étranger. — Jugement en un autre Etat. — Compétence internationale. — Contrôle. — Refus d'exequatur ..... 810

<b>Loi étrangère.</b>	
Texte allemand de la loi uniforme sur les lettres de change et billets à ordre (Convention de Genève du 7 juin 1930). — Loi allemande. — Application pour déterminer les effets de l'aval signé en Allemagne. — Contenu du droit allemand. — Appréciation souveraine par les juges du fond .....	806
<b>Renvoi.</b>	
Renvoi au second degré. — Admission. — Conditions non remplies. — Refus d'exequatur .....	810
<b>CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE CANADIENNE RELATIVE AU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET AU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ, par J.G. CASTEL</b> .....	828, 829
<b>Adoption.</b>	
Adoption à l'étranger. — Statut personnel de l'adopté. — Loi applicable .....	894, 895
<b>Aliénés.</b>	
Pouvoirs du curateur. — Loi applicable .....	896, 897
<b>Conflits de juridictions.</b>	
Administration de succession .....	946, 947
Exécuteur testamentaire .....	944, 945
Exécuteurs testamentaires et administrateurs .....	944, 945
Exécution d'une ordonnance étrangère touchant à la garde des enfants. — Ordre public .....	946, 947
Garde des enfants <i>ex juris</i> .....	942, 943
Jugements étrangers. — Divorce. — Non validité du jugement. — Obligation alimentaire .....	940, 941
Jugements étrangers. — Non exécution de lois fiscales étrangères .....	948, 949
Jugement étranger relatif à une obligation alimentaire. — Pouvoir modérateur du tribunal .....	944, 945
Mariage nul. — Bases de la compétence .....	938, 939
Québec. — Procédure. — Actions par des étrangers ....	936, 937
Reconnaissance de jugements de divorce étranger. — Réciprocité .....	942, 943
Validité d'un divorce étranger prononcé ou reconnu par les tribunaux du domicile du mari .....	940, 941
<b>Conflit mobile.</b>	
Conflit de lois dans l'espace et dans le temps. — Capacité de contracter mariage. — Validité d'un divorce étranger. — Législation rétroactive .....	864, 865
<b>Contrat.</b>	
<i>Locus contractus</i> . — Loi du contrat .....	898, 899
Loi applicable. — Dispositions étrangères sur le contrôle des changes .....	902, 903
Vente. — Hypothèque mobilière. — Saisie-revendication.	900, 901
<b>Divorce.</b>	
Reconnaissance. — Loi compétente. — Conflit de juridictions .....	888, 889

<b>Domicile.</b>	
Domicile d'origine. — Perte. — Preuve .....	884, 885
Domicile d'origine. — Province de Québec. — Preuve..	882, 883
<b>Effets de commerce.</b>	
Billet à ordre. — Contrat de vente sous condition. — Qualification. — Conflit de lois .....	928, 929
<b>Filiation légitime.</b>	
Loi applicable .....	892, 893
<b>Immunité d'exécution.</b>	
Navires cubains saisis dans un port canadien pour le compte de poursuivants privés. — Distinction entre buts d'intérêt public et buts commerciaux .....	830, 831
<b>Interdiction.</b>	
Interdits. — Etrangers résidant à l'étranger. — Loi applicable. — Conflit de lois .....	896, 897
Interdits. — Créance d'aliments contre la succession ...	898, 899
<b>Loi étrangère.</b>	
Preuve. — Principe : « <i>Jus novit curia</i> » .....	880, 881
Preuve. — Témoin compétent .....	880, 881
<b>Mariage.</b>	
Mariage virtuellement polygame. — Conflit de lois ....	888, 889
<b>Mariage par procuration.</b>	
Loi applicable. — Validité dans l'Ontario .....	886, 887
<b>Obligations.</b>	
Cession dans l'Alberta d'une dette née dans le Saskat- chewan. — Qualification. — Conflit de lois .....	922, 923
<b>Obligation alimentaire.</b>	
Domicile. — Conflit de lois .....	926, 927
<b>Personne morale.</b>	
Domicile .....	886, 887
<b>Prescription.</b>	
Procédure. — Loi applicable .....	926, 927
<b>Renvoi.</b>	
Conflits de règles de rattachement. — Prêt usuraire. — Loi du contrat. — Qualifications .....	850, 851
<b>Responsabilité civile.</b>	
Actes illicites. — Négligence dans la fabrication. — Loi applicable. — Lieu du dommage .....	916, 917

Délits et quasi-délits. — Diffamation. — Loi applicable.	922,	923
Délits et quasi-délits. — Indications fausses et dolosives contenues dans une lettre. — Loi applicable. — Lieu du dommage	916,	917
Délits et quasi-délits. — Province de Québec. — Qualifications. — Procédure. — Loi applicable	918,	919
<b>Testament.</b>		
Contrats annexes de compte en banque. — Qualification. — Interprétation. — Loi applicable	934,	935
Loi applicable	930,	931
<b>Traité indien.</b>		
Conflit avec la convention internationale	838,	839
<b>Tutelle.</b>		
Pouvoirs du tuteur. — Loi applicable	898,	899
<b>Documents</b>		
<b>IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS.</b>		
Convention entre la France et la Grande-Bretagne tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions, signée à Paris le 21 juin 1963 (publiée en France par décret n° 64-789 du 27 juillet 1964: <i>J.O.</i> 1 <sup>er</sup> août 1964, rectific. <i>J.O.</i> 10 septembre 1964)		958
<b>PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.</b>		
Loi n° 64-689 du 8 juillet 1964 sur l'application du principe de réciprocité en matière de protection du droit ( <i>J.O.</i> 9 juillet 1964)		963
<b>VENTE INTERNATIONALE.</b>		
Convention sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels, signée à La Haye le 15 juin 1955 (publiée en France par décret n° 64-839 du 6 août 1964: <i>J.O.</i> 13 août 1964)		963
Bibliographie et Revue des revues.		966
Informations.		980
<b>Tables générales 1964</b>		
I. — Doctrine		982
II. — Jurisprudence :		
A. — Table des bulletins et chroniques		983
B. — Table chronologique		983
C. — Table des noms des parties		987
D. — Table analytique		995
III. — Pratique des Etats		1015
IV. — Documents :		
A. — Table analytique		1015
B. — Table chronologique		1018
V. — Bibliographie		1021